



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



Licence Professionnelle

par apprentissage

Éco-construction, Éco-conception

IUT Épinal Hubert Curien



L'apprentissage

BÉNÉFICIAIRES



Le contrat d'apprentissage s'adresse :

- Aux jeunes âgés de 16 ans à moins de 30 ans (à la date de début du contrat d'apprentissage).
- Aux Français, ressortissants de l'Union européenne ou étrangers en situation régulière de séjour.

Nature du contrat :

- Contrat de travail de type particulier qui donne à l'apprenti le **statut de jeune salarié** lui assurant une formation dispensée dans l'entreprise et au CFA
- La durée du contrat est de **1 an à 3 ans**, selon le diplôme préparé. Le contrat d'apprentissage prévoit une **période d'essai de deux mois**.

RÉMUNÉRATION

L'apprenti perçoit un salaire déterminé en **pourcentage du SMIC ou du Salaire Minimum Conventionnel (SMC)** s'il est plus favorable que le SMIC.

Son montant varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage.

Le salaire brut est égal au salaire net. Il n'y a pas de charges sociales pour l'apprenti, y compris CSG et CRDS.



	16 – 17 ans	18 – 20 ans	21 – 25 ans	26 – 29 ans
1 ^{ère} année	27 %	43 %	53 %	100 %
2 ^{ème} année	39 %	51 %	61 %	
3 ^{ème} année	55 %	67 %	78 %	

Cas particuliers :

- ✓ Pour les contrats de type public, il est d'usage de **majorer** ces pourcentages de **20 points**.
- ✓ Tout jeune intégrant une **Licence professionnelle ou un Master 2** est rémunéré selon une **deuxième année**.
- ✓ Lorsqu'un apprenti conclut un nouveau contrat d'apprentissage avec le même employeur, sa rémunération est au moins égale à celle qu'il percevait lors de la dernière année du contrat précédent.

Licence Professionnelle

Éco-construction, Éco-conception

Amélioration des performances techniques, énergétiques, écologiques et économiques de produits

Alternance : 14 sem. de cours / 38 sem. en entreprise

MÉTIERS VISÉS

- Chef de projet,
- Développeur de produits propres, chargé d'études ou technico commercial en éco-produits,
- Économe de flux,
- Gestionnaire de déchets sur zone d'activités et chantier de dépollution,
- Animateur environnemental, animateur énergie, ...



UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

- Éco-conception et environnement,
- Énergies (production, gestion, gestion),
- Législation environnementale, management,
- Éco-conception de produits industriels,
- Éco-construction des bâtiments.

ADMISSION

- **L2 du domaine scientifique,**
- **DUT** : Génie Mécanique et Productique, Génie Industriel et Maintenance, Hygiène Sécurité Environnement, Chimie, Génie Civil, Génie Thermique et Énergie, Génie du Conditionnement et de l'Emballage,
- **BTS** : Conception en Produits Industriels, Mécanique et Automatismes Industriels, Maintenance Industrielle, Productique.



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



Hubert Curien

Contact pédagogique

03 72 74 18 20

Contact apprentissage

03 72 74 04 20

candidat.ec2@cfa-univ-lorraine.fr

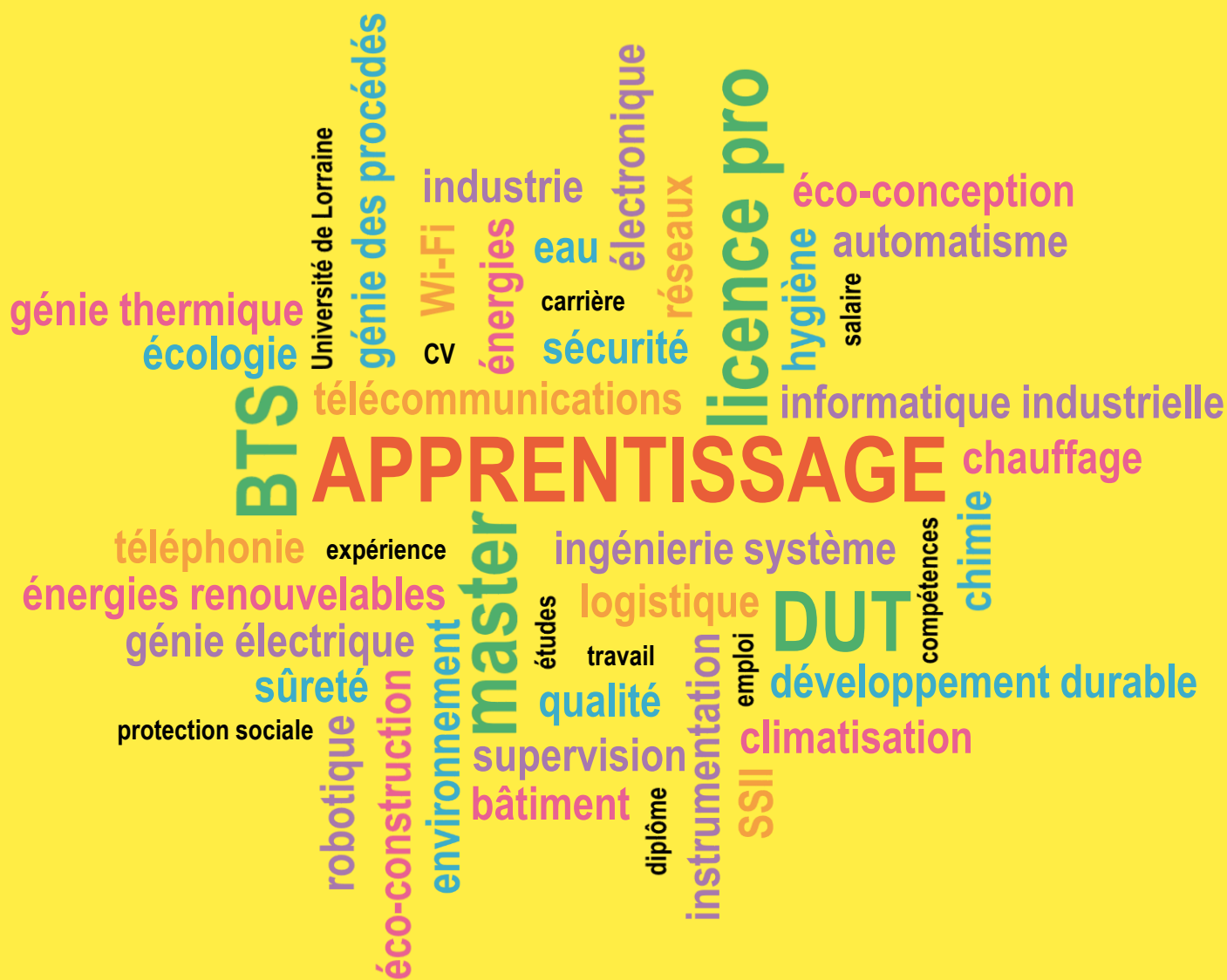


UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

Centre de Formation d'Apprentis – Université de Lorraine
Rue du Doyen Urien – BP 90137 – 54601 Villers-lès-Nancy
03 72 74 04 20 – contact@cfa-univ-lorraine.fr



Centre de Formation d'Apprentis

Rue du Doyen Urion – BP 90137 – 54601 Villers-lès-Nancy
 03 72 74 04 20 – contact@cfa-univ-lorraine.fr

www.cfa-univ-lorraine.fr

